



CONCOURS « VOTRE PLUS BEAU MARCHÉ » : SOUTENEZ LE MARCHÉ DE JARD SUR MER



Le marché de Jard sur Mer figure parmi les 24 marchés sélectionnés pour la 9^{ème} saison du concours national « Votre plus beau marché », organisé par TFI. L'annonce a été officialisée le 27 avril 2026 lors du journal de 13h, présenté par Marie-Sophie LACARRAU.

Il s'agit d'une première pour le marché hebdomadaire de la commune, qui représente cette année la région Pays de la Loire dans cette compétition valorisant les produits locaux et les circuits courts.

UN VOTE EN PLUSIEURS ÉTAPES

Le concours « Votre plus beau marché » se déroule en plusieurs étapes et met à l'honneur les marchés de France. Le public est invité à soutenir son marché préféré en votant sur www.votreplusbeaumarche.fr, jusqu'au 28 mai. À l'issue de cette première étape, 10 marchés ayant recueilli le plus de votes sur les 24 seront sélectionnés pour poursuivre la compétition. Une seconde phase de vote aura lieu du 1^{er} au 12 juin pour départager les 10 villes. Au terme de cette étape, seuls 3 marchés resteront en lice pour la finale. Un jury, composé de personnalités de TFI et de téléspectateurs, désignera ensuite le marché vainqueur, dont le nom sera révélé lors d'une émission spéciale diffusée la semaine du 22 juin.

UN MARCHÉ AU CŒUR DE LA VILLE, VIVANT ET GOURMAND

Situé sur le parking des Ormeaux, à proximité immédiate de la rue commerçante, le marché du lundi matin anime la vie locale toute l'année avec 56 exposants, atteignant jusqu'à 140 stands en période estivale. C'est un lieu convivial où se mêlent échanges intergénérationnels, rencontres, découvertes et plaisirs gourmands.

Labellisé « Marché de France » et reconnu pour sa qualité, il attire habitants et visiteurs grâce à une offre variée de produits frais et locaux, complétée par des articles manufacturés. Étoffé depuis 2008, il est devenu un rendez-vous incontournable favorisant le lien social.



**VOTEZ
POUR
JARD SUR MER !**

Jusqu'au 28 mai, votez pour défendre les couleurs de notre marché et permettre à Jard sur Mer de se qualifier parmi les 10 finalistes.

Rendez-vous sur www.votreplusbeaumarche.fr ou flashez le QR Code avec votre smartphone pour participer !



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Au 31 décembre 2025, la Commune enregistre un excédent budgétaire, témoignant d'une gestion saine, rigoureuse et maîtrisée de ses finances. Ce résultat permet non seulement de maintenir des services publics de qualité, adaptés aux besoins des habitants, mais aussi de poursuivre les investissements en faveur du développement du territoire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 4 876 937,21 €

RECETTES 6 317 836,00 €

RÉSULTAT 2025 : 1 440 898,79 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES 1 955 891,45 €

RECETTES 3 244 578,53 €

RÉSULTAT 2025 : 1 288 687,08 €

REMBOURSEMENT CAPITAL

426 786,25 € en 2024
386 506,72 € en 2025

DETTE PAR HABITANT

903,67 € en 2025

Jard sur Mer

966 € en 2024

Moyenne nationale

10 %
d'endettement
en 2025

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2025

Ancien Centre Technique Municipal
Démolition du bâtiment

Complexe sportif de Madoreau
Lancement des travaux de rénovation de la toiture

La Davière
Viabilisation de six parcelles communales pour de jeunes ménages

École Jacques Tati
Aménagement du garage de l'école en logement saisonnier

Rues des Frères Lumière et de la République
Travaux de voirie dans ces deux rues : aménagement en sens unique

BUDGET ET PROJETS 2026

Réuni le 26 février dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2026, qui fixe les grandes lignes de l'action communale pour l'année. Ce budget poursuit les mêmes objectifs que celui de 2025 : améliorer le cadre de vie des habitants, tout en garantissant un équilibre financier. Il s'élève à 10 720 555,37 €, dont 5 936 398,50 € en section de fonctionnement et 4 784 156,87 € en section d'investissement et pourra être ajusté en cours d'année si nécessaire.

■ BUDGET DE FONCTIONNEMENT : QUE FAIT LA COMMUNE AVEC 100 € ?

5 936 398,50 €
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sur 100 euros de dépenses de fonctionnement, la Commune consacre :



¹ (assurances, subventions aux associations et au CCAS, intérêts d'emprunt, frais bancaires...)

5 936 398,50 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement du budget communal proviennent de :



² (concessions funéraires au cimetière, repas au restaurant scolaire, location de matériel, exposants du marché, ...)

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2026

4 784 156,87 €
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES,
ENGLOBANT LES RESTES
À RÉALISER (RAR) DE 2025



Équipements sportifs

1 646 806,07 €

Exemple d'action

- > Rénovation du complexe sportif de Madoreau en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques



Achats - Travaux Équipements divers

641 213,68 €

Quelques exemples d'actions

- > Réhabilitation d'une maison communale rue du Grand Brandais pour loger les renforts de gendarmerie
- > Renforcement du dispositif de vidéosurveillance par l'installation de 7 caméras supplémentaires
- > Rénovation du mur du cimetière



Voirie Espaces Verts

980 325,47 €

Quelques exemples d'actions

- > Désensablement du port de plaisance
- > Enrochement du Moulin de Conchette
- > Reprise des pistes cyclables rue de la Perpoise
- > Sécurisation de la route de la Vinière



Éclairage public Effacement des réseaux

283 404,00 €

Quelques exemples d'actions

- > Entretien et rénovation de l'éclairage
- > Effacement des réseaux



Foncier

658 799,15 €

Exemple d'action

- > Provision pour acquisition foncière



Zone d'Aménagement Concerté

60 000,00 €

Exemple d'action

- > Fouilles archéologiques à la ZAC de l'Île Perdue réalisées en 2025

LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2026

• Reprise du résultat de fonctionnement 2025	1 440 898,79 €
• Autofinancement	760 363,50 €
• Excédent 2025	1 288 687,08 €
• Subventions d'équipement	164 207,50 €
• Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	200 000,00 €
• Taxe d'aménagement	49 200,00 €
• Produits des cessions	400 000,00 €

Le budget primitif 2026 ne prévoit pas de recours à l'emprunt.



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 21 mars 2026, les 23 élus du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des Ormeaux pour la séance d'installation officielle, en présence d'un public nombreux venu assister à ce moment important de la vie démocratique locale.

À l'issue des élections municipales du 15 mars, la liste « Jard, un avenir qui inspire ! », conduite par Sonia GINDREAU, maire sortante, a obtenu 50,20 % des suffrages, lui permettant de remporter la majorité absolue dès le premier tour. Les listes « Unis pour Jard-sur-Mer » et « Agir avec vous pour Jard-sur-Mer » ont recueilli respectivement 33,05 % et 16,75 % des voix. Elles sont représentées au sein du Conseil Municipal par trois et deux élus.

Cette première séance de la mandature 2026-2032, empreinte de solennité, a été consacrée aux principales décisions nécessaires à la mise en place du nouveau conseil. L'ordre du jour a porté sur l'élection du maire et des adjoints, la lecture de la charte de l'élu local rappelant les principes essentiels de déontologie et de responsabilité dans l'exercice du mandat, ainsi que sur la fixation des indemnités de fonction attribuées au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués.

Après l'appel nominatif, la présidence de la séance a été confiée à Jean HERB, en sa qualité de doyen

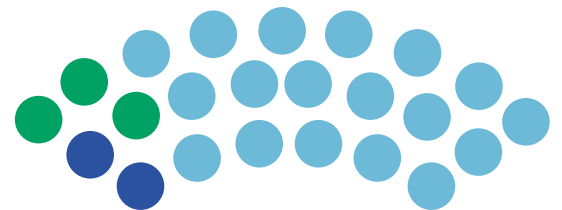
de l'assemblée. Les 23 conseillers municipaux ont ensuite procédé, au terme d'un scrutin secret, à l'élection du maire. Sonia GINDREAU a été réélue pour un second mandat consécutif. La séance s'est poursuivie avec l'élection des adjoints. Cinq adjoints ont été désignés afin d'accompagner le maire dans la conduite des politiques municipales et la gestion des différents secteurs de compétence (urbanisme, sécurité, voirie, bâtiment, environnement, services à la population, animations, sport, finances, ...).

Madame le Maire a, par ailleurs, nommé par arrêté, trois conseillers délégués, auxquels elle a confié des missions spécifiques.

Pour toute demande de rendez-vous avec un élu, veuillez contacter l'accueil de la Mairie au 02 51 33 40 17.

**Conseil Municipal
2026-2032**

23 élus
pour vous représenter



- Liste « Jard, un avenir qui inspire ! » : 18 élus
- Liste « Unis pour Jard-sur-Mer » : 3 élus
- Liste « Agir avec vous pour Jard-sur-Mer » : 2 élus

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SONT PUBLIQUES

Les élus se réunissent environ une fois par mois en séance plénière, afin de débattre et de voter les décisions relatives à la vie locale. Les délibérations sont adoptées à la majorité des membres présents ou représentés. Ces séances publiques participent à la transparence de l'action municipale et permettent aux habitants de suivre les projets validés.

L'ordre du jour et les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables sur le site web de la Ville (www.ville-jardsurmer.fr/kiosque), sur l'application IntraMuros ainsi que sur la borne tactile à l'extérieur de la Mairie.

TROMBINOSCOPE DU BUREAU MUNICIPAL



Sonia GINDREAU
Maire de Jard sur Mer



Dominique LANGLOIS
1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme et de la sécurité



GRÉGORY BLUTEAU
2^{ème} adjoint en charge de la voirie, des bâtiments et de l'environnement



Catherine BESNARD
3^{ème} adjointe en charge des services à la population et du cadre de vie



Marc BADEL
4^{ème} adjoint en charge de la culture, des animations et du sport



Brigitte COMBRET
5^{ème} adjointe en charge des finances



Rosane POLIDORI
Conseillère déléguée à la communication



Patrick CHRÉTIEN
Conseiller délégué à la citoyenneté et au Grand Site de France



Gérard REDZINIAK
Conseiller délégué en charge des relations avec les acteurs économiques

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le maire est le président de droit des commissions municipales.

COMMISSION FINANCES

- **Brigitte COMBRET**
- Patrick CHRÉTIEN
- Grégory BLUTEAU
- Isabelle LEBRUN
- Laurent DELPLANQUE
- Nelly VRIGNON
- Marc BADEL
- Martine MARETTE
- Werner MANESSE

COMMISSION URBANISME

- **Dominique LANGLOIS**
- Grégory BLUTEAU
- Isabelle LEBRUN
- Laurent DELPLANQUE
- Jonathan MICHEAU
- Patrick CHRÉTIEN
- Philippe GUILLET
- Damien DOREY
- Jean HERB
- Marie-France ROUSSEAUX

COMMISSION BÂTIMENTS, VOIRIES ET ENVIRONNEMENT

- **Grégory BLUTEAU**
- Philippe GUILLET
- Isabelle LEBRUN
- Jonathan MICHEAU
- Damien DOREY
- Laurent DELPLANQUE
- Marc BADEL
- Martine MARETTE
- Werner MANESSE

COMMISSION CADRE DE VIE ET ESPACES VERTS

- **Catherine BESNARD**
- Grégory BLUTEAU
- Damien DOREY
- Yvette NANINCK
- Myriam PAGE
- Marie-France ROUSSEAUX

COMMISSION SÉCURITÉ

- **Dominique LANGLOIS**
- Patrick CHRÉTIEN
- Rosane POLIDORI
- Catherine BESNARD
- Philippe GUILLET
- Marie-France ROUSSEAUX

COMMISSION AFFAIRES ÉCONOMIQUES

- **Gérard REDZINIAK**
- Philippe GUILLET
- Brigitte COMBRET
- Damien DOREY
- Myriam PAGE
- Werner MANESSE

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

- **Catherine BESNARD**
- Nelly VRIGNON
- Baptiste MAYET
- Catherine AÏT BRAHAM
- Yvette NANINCK
- Martine MARETTE
- Werner MANESSE

COMMISSION COMMUNICATION

- **Rosane POLIDORI**
- Catherine BESNARD
- Baptiste MAYET
- Nelly VRIGNON
- Catherine AÏT BRAHAM
- Jean HERB
- Werner MANESSE

COMMISSION ANIMATIONS

- **Marc BADEL**
- Nelly VRIGNON
- Baptiste MAYET
- Rosane POLIDORI
- Philippe GUILLET
- Catherine AÏT BRAHAM
- Jonathan MICHEAU
- Martine MARETTE
- Marie-France ROUSSEAUX

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

- **Marc BADEL**
- Nelly VRIGNON
- Rosane POLIDORI
- Catherine AÏT BRAHAM
- Philippe GUILLET
- Jean HERB
- Marie-France ROUSSEAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

À la suite des élections municipales de 2026, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Jard sur Mer a été renouvelé.

Acteur clé de la solidarité locale, le CCAS mène des actions de prévention, d'entraide et de développement social, en lien avec de nombreux partenaires publics et associatifs.

Présidé de droit par Madame le Maire, il se compose de dix membres : cinq élus municipaux et cinq représentants du tissu associatif.

- Sonia GINDREAU
- Catherine BESNARD
- Rosane POLIDORI
- Yvette NANINCK
- Martine MARETTE
- Maryline GIRAUD (UDAF)
- Manuel THUILLIER (Les Amis Jardais)
- Fabrice DEVAUD (Association Contact)
- Jean-Michel RAVON (Valentin Haüy)
- Bernadette RAY (Secours Catholique)

L'ÉTÉ EN TOUTE SÉCURITÉ AU BORD DE L'EAU

Depuis le 1^{er} mai, la surveillance des plages est progressivement mise en place afin de permettre à chacun de profiter de la baignade en toute sérénité et sécurité.

De 14h00 à 19h00, les plages de Boisvinet et de la Mine sont surveillées par l'association Vendée Sauvetage Côtier, aux dates suivantes :

- du 8 au 10 mai,
- du 14 au 17 mai (*week-end de l'Ascension*),
- du 23 au 25 mai (*week-end de la Pentecôte*),
- les 30 et 31 mai,
- les 6, 7, 13, 14, 20 et 21 juin,
- ainsi que les 5, 6, 12 et 13 septembre.



Lors de la saison estivale, la surveillance des zones de baignade est assurée **tous les jours**.

- **Plage de Boisvinet** : du 27 juin au 3 juillet, de 14h00 à 19h00 et du 4 juillet au 30 août, de 11h00 à 19h00.
- **Plage du Pé du Canon** : du 4 juillet au 30 août, de 11h00 à 19h00.
- **Plage de la Mine** : du 27 juin au 30 août, de 14h00 à 19h00.

À noter que les horaires des postes de secours pourront être adaptés en fonction des conditions météorologiques et de la fréquentation des plages.

SUR LES TRACES DU MUR DE L'ATLANTIQUE

Le littoral de Jard sur Mer conserve encore aujourd'hui des vestiges discrets mais significatifs du Mur de l'Atlantique, construits entre 1942 et 1944 et témoignant du rôle stratégique de la côte durant la Seconde Guerre mondiale.

Docteur en histoire et enseignant, Thomas GRAFFARD a consacré ses recherches au Mur de l'Atlantique en Vendée, à partir d'archives et d'observation de terrain. Familier de Jard sur Mer depuis plus de 30 ans, il s'attache à mettre en lumière ce patrimoine souvent méconnu, intégré au paysage ou dissimulé par la végétation.

À Jard sur Mer, ses recherches ont permis notamment de mieux identifier les ouvrages encore visibles : blockhaus, tobrouks et positions défensives entre la pointe du Payré et la Maison de Georges Clemenceau, où plusieurs points d'appui structuraient la défense du littoral.

Ces travaux s'inscrivent plus largement dans la valorisation de l'histoire locale, en écho notamment à l'exposition « 39-45 : la vie des vendéens sous l'Occupation », présentée à l'Historial de la Vendée. Cette mise en perspective permet de relier les vestiges visibles sur le littoral à l'histoire globale du conflit.

Au-delà de l'intérêt scientifique, cette démarche contribue également à sensibiliser à la préservation de ce patrimoine fragile, aujourd'hui menacé par l'érosion ou bien par les aménagements du littoral.

Pour en savoir plus, l'ouvrage « Le Mur de l'Atlantique » en Vendée est disponible en librairie aux éditions du Centre Vendéen de Recherches Historiques.



DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Envie de s'engager concrètement au service des autres ? Le Centre de Secours de Jard sur Mer recherche des femmes et des hommes motivés, âgés de 16 à 50 ans, prêts à devenir Sapeurs-Pompiers volontaires.

Devenir Sapeur-Pompier volontaire, c'est aider et protéger la population, vivre des expériences humaines fortes et acquérir des compétences utiles au quotidien.

Le recrutement s'adresse aux habitants de Jard sur Mer, Saint-Hilaire-la-Forêt et Saint-Vincent-sur-Jard.

Aucune expérience nécessaire : chaque volontaire bénéficie d'une formation adaptée et complète.

Informations et candidatures :

☎ 06 50 27 87 20

✉ thierry.janvier@sdis-vendee.fr

📍 Centre de Secours de Jard sur Mer
13 bis rue de la Perpoise - Accueil le dimanche matin à partir de 10h00

CONCOURS « MAISONS ET JARDINS FLEURIS »



Comme chaque année, la Ville organise le concours « Maisons et jardins fleuris », qui récompense les habitants contribuant à l'embellissement de Jard sur Mer grâce au fleurissement de leur jardin.

Depuis 2025, ce concours est ouvert à tous les jardins, y compris ceux qui ne sont pas visibles de la voie publique.

Vous aimez fleurir votre jardin et votre maison ? Participez à l'édition 2026 ! Les habitants ayant un jardin non visible depuis la rue doivent s'inscrire en ligne sur le site de la Ville ou en Mairie, au plus tard le 6 juin. Pour les jardins visibles depuis l'espace public, aucune démarche n'est nécessaire : ils seront directement évalués par le jury lors de ses passages dans les quartiers de la commune.



LA DÉFERLANTE DE PRINTEMPS

À Jard sur Mer, l'édition printanière revient les 14 et 17 mai 2026 avec **deux spectacles gratuits** en plein air.

Jeudi 14 mai

Spectacle théâtral « Alice vs Barbe bleue ou l'audace d'ouvrir les portes », proposé par la Cie Mine de Rien. Port de plaisance à 17h00, dès 8 ans.

Dimanche 17 mai

Spectacle théâtral de la Cie DBK « Mission Président ». Parking des Ormeaux à 11h00, à partir de 8 ans.



DÉVAL'JARD

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Jard sur Mer organise le **27 juin** une course de caisses à savon, inspirée des compétitions traditionnelles, afin de rassembler participants et spectateurs autour d'un événement convivial et original. Ce sera une première pour la commune ! Une vingtaine d'équipages s'élanceront rue des Frères Lumière, sur un parcours ponctué d'obstacles, avec une arrivée devant le Moulin de Conchette.

Programme de la journée

Dès 9h00, sur le port : exposition des caisses à savon, restauration et bar à huîtres. **De 12h30 à 18h00** : descentes chronométrées. **En soirée** : repas festif et animation DJ.



L'ESCALE LITTÉRAIRE

Organisée par Vendée Grand Littoral, l'Escale Littéraire fera son grand retour le **20 septembre 2026**, au cœur du centre-ville de Jard sur Mer. Cette journée incontournable propose aux petits et aux grands de découvrir de nombreux auteurs et de participer à des animations gratuites : expositions, spectacles et ateliers. Cette année, le Président de cet événement est Jean-Christophe RUFIN, médecin, diplomate et auteur de nombreux ouvrages.

Programme complet sur escaletlitteraire-vendeegrandlittoral.fr.

EXPRESSION DES ÉLUS « UNIS POUR JARD-SUR-MER »

La liste « Unis pour Jard-sur-Mer » tient à remercier les 746 électeurs de Jard qui ont cru en son projet. Parallèlement à notre travail au conseil, nous nous donnerons les moyens et nous vous ferons savoir ce que nous faisons réellement. Nous continuerons à porter cette autre voie nécessaire à l'évolution de notre commune.

Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

MAI

Vendredi 8	11h30	Cérémonie patriotique Monument aux Morts
Jeudi 14	Journée	Vide-greniers organisé par le SCJTT Parking des Ormeaux
	17h00	La Déferlante de Printemps : spectacle « Alice vs Barbe bleue ou l'audace d'ouvrir les portes » de la Cie Mine de Rien Port de plaisance
Dimanche 17	11h00	La Déferlante de Printemps : spectacle « Mission Président » de la Cie DBK Parking des Ormeaux
Vendredi 22	12h30	Repas champêtre des Amis Jardais Salle des Ormeaux (réservation au 06 50 23 13 22)
Samedi 23 et dimanche 24	Journée	Tournoi national de football « Yellow Cup » organisé par le JAM FC - Stade municipal
Dimanche 24	Journée	Fête des peintres et des sculpteurs organisée par « Jardin des Arts » Port de plaisance
	08h-13h	Randonnée des Algues : vélo route, VTT, gravel, randonnée, marche nordique et running - Départs parking des Ormeaux
Samedi 30	14h-17h	Boum du printemps - École Saint-Joseph
Du 13 au 17 mai		Exposition « Parcours d'artistes » organisée par « Les Pieds Bleus » - 38 route de la Forêt De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Du 20 au 25 mai		Semaine de la Nature organisé par le cinéma de Jard et l'ADLJ - Cinéma « Les Ormeaux » (programme sur www.cine-lesormeaux.fr)

JUIN

Vendredi 12	18h00	Rencontre d'auteur : Michelle MAZOUÉ Médiathèque de Jard sur Mer
	18h-20h	Une soirée chez les Sapeurs-Pompiers Centre de Secours de Jard sur Mer 13 bis rue de la Perpoise
Samedi 13	18h30	Jard Run Color 9 (course semi-nocturne) organisée par le JAM FC Port de plaisance (inscription sur www.billetweb.fr/jrc-9)
Samedi 20	Journée	Fête de la Musique Centre-ville et port de plaisance
Vendredi 26	18h00	Fête de l'école Jacques Tati Salle des Ormeaux
	18h00	Kermesse - École Saint-Joseph
Samedi 27	Journée	Deval'Jard organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Jard sur Mer Port de plaisance
	15h30	Concert de la chorale « De Si De La » de l'association Lez'arts sur Mer Église Sainte-Radegonde



DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

sous réserve de modification

Jeudi 28 mai | À 20h30
Vendredi 5 juin | À 19h00
Jeudi 2 juillet | À 20h30

Salle de l'Hôtel de Ville
 Réunion ouverte au public

Publication bimestrielle de la Ville de Jard sur Mer
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 29, 85520 JARD SUR MER
 ☎ 02 51 33 40 17 - E-mail : mairie@ville-jardsurmer.fr - www.ville-jardsurmer.fr

Directrice de la publication : Sonia Gindreau
 Rédaction et réalisation : Lisa Auger

Membres de la commission « Communication » : Rosane Polidori, Catherine Besnard, Baptiste Mayet, Nelly Vrignon, Catherine Ait Braham, Jean Herb, Werner Manesse
 Relecture : Sonia Gindreau, Rosane Polidori, Jean-Pierre Petorin